

Décembre 2022

Site : parclefebvre.pagesperso-orange.fr ✉ : parc-lefebvre92@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/groups/chavstopbeton

(Retrouvez toutes nos informations sur notre site)

Projet 1284, Avenue Roger Salengro :

Ce projet immobilier est prévu pour remplacer l'ex-pharmacie Fontaine, 3 maisons attenantes et leurs jardins arborés, au bas des rues Carnot et Alfred Fournier.

En 2020, un premier permis de 46 logements avait été accordé par la municipalité. Des riverains et l'association Chaville Parc Lefebvre ont fait des recours gracieux sur des points d'urbanisme et environnementaux. Les recours ont été rejetés mais le permis a été annulé.

En 2022, le même promoteur a représenté un nouveau projet de 42 logements, le permis de construire a été accordé le 20 septembre 2022. Trois nouveaux recours gracieux ont été déposés toujours sur des points architecturaux et environnementaux qui ne respectent pas le Plan Local d'Urbanisme de Chaville. De plus, le projet validé méconnaît les impacts des urgences climatiques et environnementales sans que cela interpelle nos décideurs écologistes.

La détermination, l'engagement des riverains et de l'association restent forts sur ce dossier. Les 3 recours identifient les articles du règlement PLU non respectés et ceux qui sont sujets à une interprétation avantageuse par les équipes du promoteur et de l'urbanisme municipal.

(notre recours est en ligne sur le site de l'association)



Projet 5 & 7, Av. de la Résistance.

Destruction d'un immeuble, d'une maison et de son jardin arboré pour construire un immeuble de 23 logements. Le permis de construire est en cours d'instruction à l'Urbanisme.



Actuel :



Projet :

Il est pourtant fortement conseillé dans les nouveaux documents d'urbanisme du Grand Paris, que Chaville a approuvés, de ne plus détruire l'existant mais de le rénover.

Projet 6, Avenue Sainte-Marie.

Rappelons qu'au 9 Ave. Sainte-Marie, la maison du peintre Dunoyer de Segonzac, protégée, voit actuellement son jardin détruit et remplacé par des immeubles étouffant la maison, qui aurait pu devenir un lieu de culture. La même histoire recommence au 6 de la même rue avec la Villa Nemours, protégée elle aussi, mais pas son jardin (parcelle 668).

Contre l'avis du Collège deux fois exprimé, des parents d'élèves et riverains, la parcelle 747 attenante affectée au collège va être cédée au promoteur sur décision de la municipalité avec un rabais de 30% sur le prix estimé par France Domaines, soit une perte de 127 000 € pour les finances de la ville.



Un recours en contentieux a été déposé au tribunal par des élus d'opposition.



BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION CHAVILLE - PARC LEFEBVRE

NOM :

Prénom :

Mail :

Adresse :

J'adhère à l'Association Chaville - Parc Lefebvre :

Au titre de l'année 2023 pour un montant de - 10 € par adhérent

Règlement par espèces ou chèque, à l'ordre de l'Association Chaville - Parc Lefebvre

7, Bld de la République 92370 CHAVILLE